

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ERMONT

SÉANCE DU 28 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit du mois de mars à 19 H 00

OBJET : FINANCES

Fixation des tarifs municipaux pour l'année 2025/2026

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, le **21 mars 2025**, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M. Xavier HAQUIN**.

N°2025/062

Présents :

M. Xavier HAQUIN, *Maire*

M. BLANCHARD, M. NACCACHE, Mme MEZIERE, M. LEDEUR,
Mme DUPUY, M. RAVIER, Mme CASTRO-FERNANDES, Mme CHESNEAU
MUSTAFA, *Adjoint au Maire*

M. CARON, Mme APARICIO TRAORE, M. ANNOUR, Mme DEHAS,
Mme GUEDEJ, Mme GUTIERREZ, Mme SANTA CRUZ BUSTAMANTE,
M. LAROZE, Mme YAHYA, Mme DE CARLI, M. KNOBLOCH, Mme THYS,
Mme CAUZARD, M. HEUSSER, Mme LACOUTURE, Mme BARIL,
M. PERROT, M. MELO DELGADO, M. BAY, M. KHINACHE,
Mme DAHMANI, *Conseillers Municipaux*

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme LEMARCHAND

(pouvoir à Mme DEHAS)

Mme BENLAHMAR

(pouvoir à M. HAQUIN)

M. GODARD

(pouvoir à M. CARON)

M. KEBABTCHIEFF

(pouvoir à Mme CASTRO FERNANDES)

Mme LAMBERT

(pouvoir à Mme DE CARLI)

Le nombre des Conseillers
Municipaux en exercice est
de 35 (la condition de
quorum est de 18 membres
présents).

Déposée en Sous-Préfecture le : 01/04/2025

Publiée le : 02/04/2025

Le Maire,



Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. KNOBLOCH** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délais et voies de recours :

Si vous désirez contester la présente décision, vous pouvez saisir le Tribunal Administratif de Cergy - Pontoise compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux, l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme des deux mois valant rejet).

OBJET :

FINANCES

Fixation des tarifs municipaux pour l'année 2025/2026

Sur la proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-29 ;

VU l'avis de la Commission Affaires générales, Finances du 19 mars 2025 ;

CONSIDÉRANT les nombreuses prestations proposées par la ville dont l'accès est payant ;

CONSIDÉRANT le contexte budgétaire tendu qui touche les collectivités ;

CONSIDÉRANT la nécessité de revaloriser en partie les tarifs communaux à hauteur de 2% ;

CONSIDÉRANT que ces nouveaux tarifs entreront en vigueur au 1^{er} septembre 2025 et concernent les services municipaux suivants :

- Le Conservatoire,
- Les Centres sociaux culturels et la Maison de Quartier des Espérances,
- La Jeunesse,
- La Ferme pédagogique
- L'Événementiel (location de salles et saison culturelle)
- La Vie associative et sports,
- Les Services techniques (droits de voirie, propreté, sécurité, droits d'occupation du domaine public par les commerçants)
- Les Finances,
- L'Urbanisme,
- L'Etat civil et Cimetières,

**Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **ABROGE** les délibérations 2024/032, 2024/045, 2024/047, 2024/048, 2024/049, 2024/050 et 2024/119 et ce, à compter du 1^{er} septembre 2025 ;
- **ADOpte** les tarifs 2025/2026 des services publics de la ville d'Ermont annexés à la présente délibération ;
- **DÉCIDE** que, sauf disposition contraire, ces modifications de tarifs seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2025, et resteront valables pour les années suivantes, sauf délibération contraire ;
- **PRÉCISE** que le règlement des activités peut se faire en numéraire, en chèques, en tickets loisirs, par bons CAF et par chèques vacances ANCV ou par carte bancaire si ce moyen de paiement est proposé ;
- **PRÉCISE** que les recettes seront recouvrées dans le cadre de la régie correspondant à chaque secteur ;
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération.



Pour extrait conforme,

Le Maire,

**Conseiller départemental du Val d'Oise,
Xavier HAQUIN**

TARIFS MUNICIPAUX
Pôle Education et apprentissages
APPLICABLES AU 1^{er} SEPTEMBRE 2025



Vu pour être annexé à
délibération n° 15/062 du 28/03/2025
ERMONT, le 01/04/2025
Le Maire

[Signature]

Le Conservatoire

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	Hors commune
	de 0€ à 300€	301€ à 400€	401€ à 500€	501€ à 650€	651€ à 800€	801€ à 950€	951€ à 1 150€	1 151 € à 1 350€	1 351€ à 1 550€	1 551€ à 1 751 €	> 1 751 €	
MUSIQUE - THEÂTRE - DANSE												
Eveil	100 €	105 €	116 €	127 €	144 €	161 €	177 €	188 €	199 €	216 €	233 €	332 €
MUSIQUE												
Initiation	166 €	188 €	205 €	222 €	249 €	266 €	277 €	288 €	299 €	310 €	321 €	443 €
Cycle 1	255 €	266 €	277 €	288 €	299 €	321 €	344 €	366 €	388 €	410 €	432 €	565 €
Cycle 2	366 €	382 €	399 €	416 €	438 €	460 €	471 €	493 €	526 €	549 €	571 €	698 €
Cycle 3	432 €	449 €	465 €	482 €	499 €	515 €	532 €	549 €	565 €	587 €	610 €	754 €
DANSE												
Initiation	155 €	166 €	177 €	188 €	199 €	216 €	233 €	249 €	266 €	283 €	299 €	399 €
Cycle 1	255 €	266 €	277 €	288 €	299 €	321 €	344 €	366 €	388 €	410 €	432 €	565 €
Cycle 2	255 €	266 €	277 €	288 €	299 €	321 €	344 €	366 €	388 €	410 €	432 €	565 €
Cycle 3	360 €	377 €	393 €	409 €	427 €	449 €	471 €	499 €	521 €	549 €	571 €	698 €
Hip-hop 1h	100 €	105 €	116 €	127 €	144 €	161 €	177 €	188 €	199 €	216 €	233 €	332 €
Hip-hop 1h15	115 €	121 €	134 €	147 €	166 €	185 €	204 €	217 €	229 €	248 €	268 €	383 €
Hip-hop 1h30	130 €	137 €	151 €	160 €	187 €	209 €	231 €	235 €	259 €	281 €	303 €	432 €
THEATRE												
Initiation	155 €	166 €	177 €	188 €	199 €	216 €	233 €	249 €	266 €	283 €	299 €	399 €
Découverte	166 €	188 €	205 €	222 €	238 €	258 €	277 €	288 €	299 €	310 €	321 €	443 €

Cycle 1	177 €	194 €	211 €	227 €	249 €	272 €	294 €	310 €	327 €	349 €	371 €	477 €
COMBI INTIATION												
Initiation musique + initiation danse	233 €	260 €	288 €	316 €	360 €	393 €	421 €	443 €	465 €	493 €	521 €	665 €
COURS COLLECTIFS/PARCOURS ADAPTES	55 €	61 €	72 €	83 €	94 €	105 €	116 €	127 €	139 €	150 €	161 €	222 €
PRATIQUE 2ème SPECIALITE	100 €	105 €	116 €	127 €	144 €	161 €	177 €	188 €	199 €	216 €	233 €	332 €
PARCOURS PERSONNALISE												
Instrument 30 minutes	177 €	194 €	211 €	227 €	249 €	272 €	294 €	316 €	338 €	360 €	382 €	499 €
Instrument 40 minutes	288 €	299 €	316 €	338 €	360 €	382 €	404 €	427 €	449 €	471 €	493 €	610 €
Instrument 50 minutes	399 €	410 €	427 €	449 €	471 €	493 €	515 €	537 €	560 €	582 €	604 €	720 €
Danse ou théâtre adulte	166 €	188 €	205 €	222 €	238 €	258 €	277 €	288 €	299 €	310 €	321 €	443 €
Classe Projet personnel	210 €	226 €	243 €	259 €	276 €	293 €	309 €	326 €	348 €	370 €	392 €	475 €
AJOUT D'UN INSTRUMENT (*)	55 €	67 €	78 €	89 €	100 €	111 €	122 €	133 €	144 €	155 €	166 €	222 €
ELEVE ISSU DE DEMOS	11 €	11 €	11 €	22 €	33 €	44 €	55 €	67 €	83 €	100 €	110 €	-
STAGES												
à l'heure	5 €											7 €

(*) A partir du 2ème cycle

Les Centres sociaux culturels et la Maison de Quartier des Espérances

	TARIFS 2025-2026	TARIF SPECIAL - 3 ANS 2025-2026	TARIFS HORS COMMUNE 2025-2026
ADHESION "FAMILLE" ANNUELLE			
Du 1er septembre 2025 au 31 août 2026	15,00€		20,00€
A partir du 1er février 2026 (prorata)	7,50 €		10,00€
SORTIES FAMILIALES			
Sortie avec droits d'entrée (sans transport)	4,00 €		5,00 €
Sortie avec transport (sans droit d'entrée)	5,00 €		5,00 €
Sortie avec transport et droits d'entrée	7,00 €	4,00 €	10,00 €
Sortie au parc d'attraction	10,00 €		13,00 €
Sortie à la mer	10,00 €		13,00 €
CYCLES D'ACTIVITES			
Cycles d'activités (loisirs/culturels/sportifs/apprentissage.. De 8 à 12 séances selon l'activité		23€ par cycle	31 €

CLAS		
Accompagnement à la scolarité pour élémentaires (à partir du CE1) collégiens et lycéens		35 € par an 11 € par trimestre
CLAS à partir du 2e enfant	17 € par an 6 € par trimestre	
Gratuité pour :		
Lieux d'Accueil Parents-Enfants (LAEP)		
Groupes de paroles		
Accès espace multimédia		
Service Information Jeunesse (SIJ)		
Animations de quartier		

La Jeunesse

Adhésion annuelle donnant accès aux activités non payantes du service

Adhésion jeunesse du 1 ^{er} septembre au 31 août	20 €	(12 mois)
Adhésion jeunesse du 1 ^{er} février au 31 août	10 €	(07 mois)

Activités payantes du service

Sorties (% du coût de l'activité hors masse salariale)	30%
Mini stages (5 demi journées)	30 €
Stages 3 journées	35 €
Stages 5 journées	50 €
Séjour jeunesse moins de 5 jours	50 €
Séjour jeunesse 5 jours	100 €
Séjour jeunesse de 6 à 10 jours	200 €
Séjour thématique (Ski, linguistique, etc)	300 €

La Ferme pédagogique

Vente de paniers de légumes du potager :

- Petite taille : 5 €
- Moyenne taille 8 €
- Grande taille : 12 €

TARIFS SAISON CULTURELLE 2025-2026

Direction de l'événementiel
E-mail : evenement@ville-ermont.fr



pour être annexé à
Délibération n° 25.062 du 27/03/2025
ERMONT, le 01/04/2025
Le Maire,

Spectacles tout public

Théâtre Pierre-Fresnay		Tarifs 2025-2026
		Montant
Unique	Plein tarif	43 €
	Visibilité réduite	21 €
Catégorie A	Plein tarif	34 €
	Tarif réduit	31 €
	Visibilité réduite	17 €
Catégorie B	Plein tarif	29 €
	Tarif réduit	24 €
	Visibilité réduite	14 €
Catégorie C	Plein tarif	21 €
	Tarif réduit	16 €
	Visibilité réduite	11 €
Catégorie D	Plein tarif	16 €
	Tarif réduit	13 €
	Visibilité réduite	8 €
Carte Tribu		24 €
Carte Tribu Conservatoire	Ermontois	12 €
	Non Ermontois	15 €

Le tarif réduit concerne les publics suivants : - de 18 ans, étudiants de - de 25 ans, demandeurs d'emploi, groupes de 10 personnes et +, adhérents carte Tribu, personnes en situation de handicap, bénéficiaires du revenu de solidarité active ou du minimum vieillesse et les groupes de 3 ou 4 personnes incluant au moins une personne âgée de - de 18 ans.

Le tarif « Visibilité réduite » concerne uniquement les places situées aux rangées P et Q.

La carte Tribu Conservatoire est accessible aux élèves du Conservatoire sur justificatif de leur inscription. Le paiement et la délivrance de la carte devra s'effectuer à l'Escale en même temps que la réservation des places de spectacle. Le montant de la carte est de 12 euros pour les élèves ermontois et 15 euros pour les élèves non ermontois.

La carte Tribu Conservatoire permet :

- La gratuité pour assister à deux spectacles de la saison culturelle dans une liste de cinq spectacles arrêtée par la direction de l'événementiel ;
- Le tarif réduit pour l'ensemble des spectacles de la saison culturelle avec 3 accompagnateurs maximum dans la limite des places disponibles.

Spectacles scolaires

Théâtre Pierre-Fresnay		Tarifs 2025-2026
Scolaires		Montant
Spectacle à l'unité (temps scolaire hors parcours)*		6,20 €
À l'unité en horaire du soir (groupe de 10 minimum) *	Collèges et lycées *	10,50 €

* Facturation pour absence injustifiée et non prévenue 8 jours avant le spectacle (quel que soit le motif de l'absence).

Cinéma

Théâtre Pierre-Fresnay		Tarifs 2025-2026
Cinéma		Montant
Séances hebdomadaires	Plein tarif	7 €
	Tarif réduit	5,50 €
École et cinéma/Parcours culturels et artistiques	Dans le cadre du dispositif Ecrans VO	2,50 €
Collège au Cinéma	Dans le cadre du dispositif départemental « Collège au Cinéma en Val d'Oise »	2,80 €
Lycéens et apprentis au cinéma	Dans le cadre du dispositif ACRIF	3 €
Fête du cinéma	Tarif national de la FNCF	5 €
Printemps du cinéma	Tarif national de la FNCF	5 €
Cinéma événement	Plein tarif	5 €
Ciné-jeunesse et Ciné p'tit-déj	Plein tarif	4,50 €

Le tarif réduit concerne les publics suivants : - de 18 ans, étudiants de - de 25 ans, + de 65 ans, demandeurs d'emploi, groupes de 10 personnes et +, adhérents carte Tribu, personnes en situation de handicap, bénéficiaires du revenu de solidarité active ou du minimum vieillesse.

Conférences « Visages de l'Art »

Théâtre Pierre-Fresnay		Tarifs 2025-2026
Conférences « Visages de l'Art »		Montant
À la séance	Plein tarif	8,50 €
1 cycle de 4 conférences	Plein tarif	25,50 €
Carte libre parcours 10 conférences	Plein tarif	
Carte libre parcours 6 conférences	Plein tarif	33 €

Consommations

Théâtre Pierre-Fresnay		Tarifs 2025-2026
Consommations		Montant
Petite bouteille d'eau		1 €
Boisson chaude (café, thé et chocolat)		1,50 €
Boisson fraîche et canette sans alcool		2 €
Verre de vin		2 €
Bière		3 €

**TARIFS LOCATION DES SALLES
DU THÉÂTRE PIERRE-FRESNAY 2025/2026**

Direction de l'événementiel
E-mail : evenement@ville-ermont.fr



Vu pour être annexé à
délibération n° 25/062 du 23/03/2025
ERMONT, le 01/04/2025
Le Maire,

Tarifs location des salles

Théâtre Pierre-Fresnay		Tarifs 2025-2026	
		Ermontois	Hors commune
		Montant	Montant
Salle Yvonne Printemps (demi-journée)	1/3 de la salle	252 €	385 €
	2/3 de la salle	521 €	775 €
	Totalité de la salle	668 €	994 €
Salle Yvonne Printemps (journée)	1/3 de la salle	372 €	549 €
	2/3 de la salle	745 €	1 098 €
	Totalité de la salle	919 €	1 379 €
Salle Yvonne Printemps (soirée)	1/3 de la salle	548 €	745 €
	2/3 de la salle	935 €	1 485 €
	Totalité de la salle	1 443 €	1 932 €
Foyer	Demi-journée	250 €	370 €
	Journée	350 €	520 €
	Soirée	540 €	750 €
Salle Michel Serrault*	Demi-journée	800 €	1 100 €
	Journée	1 200 €	1 500 €
	Soirée	1 800 €	2 100 €
Théâtre Pierre- Fresnay dans sa totalité	Demi-journée	1 500 €	2 200 €
	Journée	2 100 €	3 000 €
	Soirée	3 200 €	4 000 €
Mise à disposition Agent de sécurité incendie et d'assistance à la personne	Demi-journée (5h)	120 €	180 €
	Journée ou soirée (10h)	240 €	350 €
Mise à disposition Régisseur	Demi-journée (5h)	160 €	240 €
	Journée ou soirée (10h)	320 €	480 €

Conditions de location

La location en demi-journée est possible sur une période de 5 heures, du lundi au dimanche, entre 8 h et 18 h.

La location en journée complète s'étend du lundi au dimanche, de 8 h à 18 h.

Pour les locations en soirée, elles sont disponibles du lundi au dimanche, de 18 h à minuit, incluant l'installation réalisée durant la journée.

* À noter que pour la location de la salle Michel Serrault, la présence d'un régisseur est fortement conseillée.

TARIFS SERVICE VIE ASSOCIATIVE ET SPORTS

		Ermontois	Hors Ermont
		TARIFS AU 01/09/2025	TARIFS AU 01/09/2025
PISCINE			
Entrée	Entrée	3,40 €	4,60 €
Entrée tarif réduit	Entrée	2,30 €	3,50 €
Entrée enfant de moins de 4 ans accompagné d'un adulte payant	Entrée	Gratuit	Gratuit
Cartes de 10 Entrées valable 1 an	Entrée	20,00 €	31,50 €
Cartes de 10 Entrées tarif réduit valable 1 an	Entrée	12,25 €	21,00 €
Cartes accès illimité étudiants et - de 25 ans	Entrée	42,50 €	69,00 €
Cartes accès illimité + de 25 ans	Entrée	96,50 €	157,00 €
ACTIVITES AQUATIQUES			
Ecole de Natation / perfectionnement ado	Année	71,00 €	105,00 €
Jardin aquatique	Année	83,00 €	126,00 €
Aquaphobie adultes	Année	101,00 €	157,00 €
Perfectionnement de la natation - adultes - inscription annuelle	Année	101,00 €	157,00 €
Vacation collège	Vacation	17,15 €	
Séance d'aquabike	Activité	13,50 €	17,00 €
Carte 10 cours aquabike	Activité	108,00 €	130,00 €
Location aquabike - 45 minutes par personne	Location	5,00 €	6,00 €
ACTIVITES SPORTIVES POUR LES SENIORS			
Act.Seniors septembre à fin juin hors vac.Scol. 1 activité	Saison	38,00 €	53,00 €
Act.Seniors septembre à fin juin hors vac. Scol. 2 activités	Saison	63,00 €	84,00 €
Act.Seniors septembre à fin juin hors vac. Scol. 3 activités	Saison	100,00 €	136,00 €
ACTIVITES SPORTIVES POUR LES ENFANTS			
Sport&cult. septembre à fin juin hors vac.Scol. 1 activité	Année	46,00 €	63,00 €
ACTIVITES SPORTIVES			
Séance d'activité sportive (non régulière)	Activité	10,0 €	15,00 €
Séances dispositif sport santé	12 séances pendant 6 semaines	15,0 €	25,00 €
STAGES MULTISPORTS			
1	Journée	9,00 €	
2	Journée	10,00 €	
3	Journée	11,20 €	
4	Journée	13,00 €	
5	Journée	14,50 €	
6	Journée	15,50 €	
7	Journée	17,00 €	
8	Journée	19,00 €	
9	Journée	21,00 €	
10	Journée	23,00 €	
11	Journée	25,00 €	
Hors Ermontois		Journée	32,00 €

à joindre être annexé à
 l'annexion n° 25662 du 28/03/2025
 ERMONT, le 01/04/2025
 Le Maire,



nouveauté

TARIFS MUNICIPAUX - PRESTATIONS GENERALES - AU 1er SEPTEMBRE 2025

Désignation	Unité	Tarifs au 1er septembre 2025
EVENEMENTIEL		
<i>Locations</i>		
Raoul Dautry-Noël Seyssen - Associations et Syndics de copropriétés	Jour	221 €
	Demi-jour	137 €
Raoul Dautry-Noël Seyssen - Autres utilisateurs (Ermontois)	Jour	510 €
	Demi-jour	319 €
Arche Grande Salle - Associations et Syndics de copropriétés	Jour	221 €
	Demi-jour	137 €
Arche - Autres utilisateurs (Ermontois)	Jour	510 €
	Demi-jour	319 €
Salle Foyer de Anciens Rue de Stalingrad Groupes politiques - Forfait 10 séances	Forfait	59 €
Salle Foyer de Anciens Rue de Stalingrad - associations de copropriétaires	Jour	61 €
L'Eloge des Passerelles	Jour	63 €
FINANCES		
Garages communaux (location)	Année	575 €
Chauffage logements - prix TTC au m² (facturation mensuelle)	m²	9 €
DOMAINE PUBLIC		
SERVICES TECHNIQUES		
<i>Droits de voirie</i>		
Bateau (établissement ou modification) par fraction de 3.5 M	Forfait	42 €
Echafaudage le m²/jour	m²	5 €
Echafaudage le m²/mois	m²	17 €
Barrières ou palissades provisoires hors alignement	Unité	2 €
Création de tranchée	ml/jour	2 €
Installation de grue	mois	90 €
Dépôt de benne/ monte charge hors emprise de chantier	jour	22 €
Dépôt de benne/ monte charge hors emprise de chantier	semaine	100 €
Emprise partielle sur chaussée avec circulation maintenue dans le même sens de circulation	la journée	80 €
Emprise nécessitant un barrage de rue ou avec circulation alternée	la journée	159 €
Emprise sur stationnement limité à 1h00 /jour	place par jour	55 €
Emprise sur stationnement limité à 2h00 /jour	place par jour	39 €
Emprise sur stationnement limité à 4h00 /jour	place par jour	28 €
Emprise sur stationnement à durée non réglementée/jour	place par jour	28 €
Palissade de chantier	ml/mois	17 €
Emprise sur trottoir ou voirie (chantier)	m²/mois	17 €
Emprise sur trottoir ou voirie (chantier)	m²/semaine	6 €
Bulles de ventes immobilières	par m²/mois	17 €
Bulles de ventes immobilières	par m²/ semaine suppl	6 €
Support alimentation aérienne électrique provisoire de chantier	Par support/mois	198 €
Support alimentation aérienne électrique provisoire de chantier	Par support/ semaine suppl	55 €
Branchement électrique provisoire	ml/semaine	12 €
Ts matériels ou équipements déposés sur le domaine public, tels que baraques de chantier, matériaux, conteneurs, benne à gravats (minimum de 6m²), bétonnières, compresseurs, bennes à gravats	Par jour/place de stationnement	14 €
Ts matériels ou équipements déposés sur le domaine public, tels que baraques de chantier, matériaux, conteneurs, benne à gravats (minimum de 6m²), bétonnières, compresseurs etc...	Par jour/m²	4 €
Réservations de stationnement pour véhicule de chantier	Place/jour	14 €
Réservations de stationnement pour véhicule de chantier	Place/semaine	55 €
Barrage de rue	Par jour	100 €
Installation structure type manège	m²/mois	4 €
Propreté / Sécurité		
Nettoyage extérieur des Bornes d'Apport Volontaire (BAV) en lieu et place de la copropriété ou de son représentant	par borne et par intervention	111 €
Déplacement de l'astreinte	unité	277 €
Heure d'une personne d'astreinte (heure indivisible)	heure	133 €
Déplacement des services techniques pour intervention pendant les heures ouvrées	unité	166 €
Déplacement d'un agent des services techniques pendant les heures ouvrées	heure	99 €
Prêt de matériel de sécurité (barrière, pont léger, enrobé à froid, panneaux....) pour sécurisation en lieu et place du concessionnaire ou de l'entreprise ou du gestionnaire de la voie ou du particulier, au-delà de 48h	/jour de prêt du matériel/ unité de matériel	6 €
COMMERÇANTS		
<i>Droits d'occupation du domaine public</i>		
Installation terrasse ouverte sur domaine public le m²	Mois	5 €
Installation terrasse fermée sur domaine public le m²	Mois	7 €
Installation d'un étalage sur domaine public le m²	Mois	3 €
Autres installations sur domaine public le m²	Mois	5 €
Taxi : droits de places	Année	234 €

TARIFS MUNICIPAUX - PRESTATIONS GENERALES -
AU 1er SEPTEMBRE 2025

Accusé de réception en préfecture
095-219502192-20250328-2025-062-DE
Date de télétransmission : 01/04/2025
Date de réception préfecture : 01/04/2025

Désignation	Unité	Tarifs au 1er septembre 2025
SERVICE DE L'ETAT CIVIL : CIMETIERES		
Concessions funéraires et cinéraires		
Demande d'attribution d'un emplacement ou renouvellement d'une concession funéraire	15 ans	156 €
	30 ans	403 €
	50 ans	823 €
Emplacement pour une Cavurne (1 m² par cavurne)	15 ans	156 €
	30 ans	277 €
	50 ans	450 €
Achat ou renouvellement d'une case de Colombarium	15 ans	156 €
Plaque signalétique normalisée pour un dépôt d'urne dans une case du Colombarium, à partir du 1er dépôt d'urne. La gravure est à la charge de la famille	prix unitaire	73 €
Redevance de dispersion des cendres postérieure aux obsèques (plaque signalétique normalisée incluse). La gravure est à la charge de la famille.	prix unitaire	68 €
Location caveau provisoire	Mois	41 €
Location caveau provisoire jour complémentaire	Jour	4 €
Concessions funéraires et cinéraires avec caveau		
Caveau traditionnel à une place		366 €
Caveau traditionnel à deux places		522 €
Caveau traditionnel à trois places		731 €
Caveau traditionnel à quatre places		940 €
Caveau simple tête bêche 2 places		627 €
Caveau double tête bêche 4 places		940 €
Cavurne		84 €
SERVICE URBANISME		
Droits de places marchands ambulants maxi 15 m²	Jour	23 €

Vu pour être annexé à
délibération n° 25/052 du 28/03/2025
ERMONT, le 01/04/2025
Le Maire,